

Belgique – Belgïe
P.P.
1190 Bruxelles 19
1/17120

L'insertion

n°29 – avril 2002

Mensuel de la FeBISP (ne paraît pas en juillet)

Bureau de dépôt
1190 Bruxelles 19



Editrice responsable N. Hoffstadt - FeBISP - rue des Alliés, 307 - 1190 Bxl
Tél : 02 537 72 04 - Fax : 02 537 84 04 - E-mail : hoffstadt@febisp.be

Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, du Fonds social européen et du Ministère de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération bruxelloise des opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle francophone (FeBISP) a pour vocation de représenter l'ensemble du secteur de l'insertion socioprofessionnelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Les 56 associations qui la composent ont en commun :

- d'avoir leur siège d'activités en Région de Bruxelles-Capitale ;
- de travailler dans le domaine de la formation et/ou de l'insertion socioprofessionnelle ;
- de mener leur action en favorisant également la participation, l'émancipation, la citoyenneté et la création de liens sociaux, l'égalité des chances ;
- de mener leur action en contribuant au développement socio-économique de la Région ;
- de s'inscrire dans des logiques de partenariats à tous les niveaux ;
- d'oeuvrer en partenariat avec les pouvoirs publics (notamment l'ORBEm, la Cocof, l'IBFFP, les pouvoirs locaux, le FSE...) quant aux objectifs et aux moyens à mettre en oeuvre.

Confrontées à des réalités communes, elles ont des intérêts à défendre, ensemble, à trois niveaux :

1. en tant que professionnels du secteur ;
2. en tant qu'associations reconnues et subventionnées par les pouvoirs publics ;
3. en tant qu'associations du non marchand employant des travailleurs.

En constituant la FeBISP, les associations membres se donnent pour objectifs prioritaires :

1. De renforcer leurs capacités professionnelles et d'expertise via

- l'organisation d'activités de formation et de recherche, permettant la meilleure pratique possible, ainsi que la compréhension du milieu où elle s'insère.
- l'évaluation du partenariat " Publics / opérateurs / partenaires sociaux / pouvoirs publics / pouvoirs politiques "
- l'analyse des aspects éthiques et déontologiques
- l'examen critique de leurs pratiques afin de dégager les lignes de force des approches de l'ISP

2. De définir des programmes d'action concertée. Notamment pour :

- que les associations disposent des moyens nécessaires afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain et aux missions d'intérêt général qui leur sont confiées.
- l'amélioration qualitative de l'emploi et des conditions de travail dans le secteur, par l'instauration d'un véritable dialogue social avec les organisations syndicales.
- participer à la consolidation et à la reconnaissance du secteur de la formation et de l'ISP au sein du secteur non marchand, tant au plan local, régional, communautaire que fédéral.
- favoriser le développement de projets d'économie sociale

3. D'agir solidairement vis-à-vis de nos interlocuteurs et de représenter le secteur de l'ISP dans les différents lieux où cela peut s'avérer nécessaire.

4. D'assister ses membres dans les domaines les plus variés (administratifs, juridiques, législatifs, comptables, pédagogiques, financiers...), de veiller à améliorer le fonctionnement de nos institutions pour leur permettre de se concentrer au maximum sur leurs tâches essentielles. En fonction des besoins et de nos moyens, ces tâches pourront être prises en charge soit par l'échange d'informations et de savoir-faire au sein de la FeBISP, soit par la mise sur pied de services propres, soit par le recours à des solutions externes.

Equipe exécutive de la FeBISP :

Gabriel Maissin, administrateur - délégué –
Suzanne Beer, secrétaire générale – **Valérie Dancart**, secrétaire de direction – **Amparo Garcia**, secrétaire - **Pierre-Alain Gerbeaux**, attaché Relations institutionnelles - **Nathalie Hoffstadt**, attachée Communication & Information - **Delphine Huybrecht**, attachée Economie sociale - **Ana Teixeira**, attachée pédagogique Formation professionnelle.

Edito

La France est en état de choc et la Belgique abasourdie. Comment est-il possible que Le Pen se retrouve face à Chirac pour le 2^{ème} tour des élections présidentielles ? Un de nos collègues a voulu réagir. Son crédo : l'éducation citoyenne tout au long de la vie. Car l'ignorance est une terre particulièrement fertile pour la prolifération des idées extrémistes et xénophobes. Les opérateurs d'insertion socio-professionnelle s'inscrivent dans cette vision et ont donc un rôle à jouer... (voir texte p. 12).

De la notion de racisme, passons à celle de discrimination : nous vous rappelons une dernière fois que la journée d'étude de la FeBISP aura lieu cette année le 17 mai et abordera le thème de la discrimination à l'embauche et dans le parcours d'insertion (lire p. 11).

Tant que nous sommes lancés dans nos activités, nous vous invitons à notre prochain « Midi FeBISP » le 5 juin. M. Denis Stokkink, Conseiller de Madame Laurette Onkelinx, vous présentera les Groupements d'Intérêt Economique et des représentants de la Mission Locale d'Etterbeek vous parleront du projet expérimental qu'ils ont lancé (présentation en p. 4).

En parlant de Mission Locale, une proposition d'ordonnance est sur la table des parlementaires bruxellois et plusieurs acteurs du terrain ont été auditionnés (pour en savoir plus, reportez-vous à la p. 5).

Du côté de nos membres, cela bouge également : Idée 53 fête son 15^{ème} anniversaire (lire en p. 6) et Bonnevie son quart de siècle ! (p. 8).

L'Oranger quant à lui vient d'adhérer à notre Fédération et vous propose donc de faire sa connaissance (article en p. 10).

Bref, le monde bouge, nous aussi.

L'équipe de la FeBISP

Sommaire

→ Prochain Midi de la FeBISP	p. 4
Actualités	p. 5
→ L'identité des Missions Locales en question	p. 5
→ Idée 53 fête ses 15 ans d'existence	p. 6
→ Un quart de siècle, on en parle à Molenbeek !	p. 8
→ L'Oranger, nouveau membre de la FeBISP, se présente	p. 10
→ Les discriminations à l'embauche et dans le parcours d'insertion : des défis pour l'insertion socioprofessionnelle	p. 11
Billet d'humeur	p. 12
→ L'éducation tout au long de la vie : un remède aux extrêmes	p. 12
Brèves	p. 14
→ Les défis de l'insertion socio-professionnelle en Région bruxelloise	p. 14
→ Indexation des rémunérations du secteur socioculturel en avril et non en mars 2002	p. 15
→ Préférences : la référence en économie sociale	p. 15
Offres d'emploi	p. 16
Agenda	p. 19
→ Réunions internes à la FeBISP	p. 19
→ Activités extérieures à la FeBISP	p. 21
→ Formulaire d'inscription à la journée du 17 mai 2002	p. 23

PROCHAIN MIDI DE LA FEBISP

La Loi du 12/08/2000 et l'Arrêté Royal du 01/10/2000 instaurent une nouvelle forme juridique de société permettant...

A des demandeurs d'emploi :

- **De bénéficiaire d'un contrat à durée indéterminée ;**
- **D'avoir un employeur unique, bien que travaillant dans plusieurs entreprises ;**
- **D'accumuler expérience et formation, réalisant ainsi leur insertion socio-professionnelle durable.**

A des employeurs qui mutualisent leurs besoins de proposer des emplois de qualité :

- **En disposant de la main-d'œuvre au moment où ils en ont besoin ;**
- **En réutilisant des travailleurs connus et formés à leur culture d'entreprise ;**
- **En ne supportant que les coûts salariaux, sur base d'une simple facture.**

En France, ce dispositif a permis de créer 8000 emplois à contrat à durée indéterminée !

A Bruxelles, la Mission Locale d'Etterbeek a lancé un projet à titre expérimental qui a, d'ores et déjà, permis l'embauche de 4 personnes.

Que vous soyez intervenant social, formateur, chercheur, conseiller en insertion, coordinateur dans une association d'Insertion socioprofessionnelle, un CPAS...

Venez écouter et poser vos questions sur les
Groupements d'Intérêt Economique (GIE)
plus connus sous le nom de groupements d'employeurs

Le mercredi 5 juin 2002 de 12h à 14h

Avec la participation de :

Denis Stokkink : Conseiller de Madame Laurette Onkelinx, Vice-première Ministre et Ministre fédérale de l'Emploi.

&

Jean-Noël Cuvelier, Marcel Breuer et Claude Larsimont : Coordinateur, coordinateur-adjoint et consultant de la Mission Locale d'Etterbeek.

**Information : Pierre-Alain Gerbeaux, (☎ 02 537 72 04 ou gerbeaux@febisp.be)
Pas d'inscription préalable, entrée gratuite.**

Lieu : Ligue des Familles, rue du Trône, 127 - 1050 Bxl (à droite de l'entrée principale, entrée cour, au fond à droite). Merci à la Fesefa !

Nous ne pouvons fournir de sandwiches, merci de prendre vos dispositions.

L'IDENTITE DES MISSIONS LOCALES EN QUESTION

Depuis quelques semaines, se discute au Conseil de la région de Bruxelles-Capitale l'éventualité d'une ordonnance relative aux Missions Locales et à leurs activités. Cette question est à l'ordre du jour des travaux parlementaires suite au dépôt par le groupe Ecolo d'une proposition d'ordonnance. Dans ce contexte, les députés de la Commission des Affaires économiques et de l'Emploi ont souhaité entendre le point de vue des acteurs concernés : mi-mars, outre la FeBISP en la personne de Gabriel Maissin, administrateur délégué, trois coordinateurs de Mission Locale ont été auditionnés : Madame Anne Bribois (Molenbeek), Madame Frédérique Mawet (Forest) et Monsieur Jean-Noël Cuvelier (Etterbeek).

Rappel historique

Au cours de l'année 2000, la question des Missions locales a fait l'objet de plusieurs écrits.

Dans le cadre de son mandat confié par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, la Délégation Régionale Interministérielle aux Solidarités Urbaines a rédigé un document de travail intitulé « Bilan et perspective de l'action des Missions Locales et d'OOTB¹ » (mai 2000). Ce

rapport porte sur l'état de développement des Missions locales et d'OOTB, indique des pistes d'avenir et propose certaines modalités pour leur application.

Parallèlement, le groupe parlementaire Ecolo au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, a élaboré une proposition d'ordonnance « portant création d'une mission régionale et de missions locales pour l'emploi et la formation » (mai 2000).

Dans la continuité, le Ministre en charge de l'Emploi et Président du Collège de la Cocof, en charge de la Formation professionnelle, a confié à l'ORBEm la réalisation d'une étude sur l'opportunité d'un texte-cadre pour l'action des Missions Locales et d'OOTB. A cet effet, l'Office a auditionné ces opérateurs à plusieurs reprises au cours du 1^{er} semestre 2001, rencontres auxquelles la FeBISP a été invitée.

Les Missions Locales n'ont donc pas attendu 2002 pour réfléchir à la question. En effet, au sein de la FeBISP, existe un groupe de travail rassemblant les coordinateurs de ces structures. Tout naturellement, ce groupe s'était saisi de la question suite à la publication des documents précités. C'est à partir de leur analyse et, bien

entendu, de l'expérience de chacun en tant qu'acteur de terrain au contact du public et de multiples partenaires (CPAS, communes, opérateurs de formation, fonds sectoriels, entreprises...) qu'une position institutionnelle a été formalisée² dont la finalité est exposée ci-après. Pour en prendre connaissance dans son intégralité, vous pouvez consulter notre site web (www.febisp.be).

Un texte-cadre, mais pour quelle finalité ?

Concernant le champ de l'insertion socioprofessionnelle, les Missions Locales, comme l'ensemble des opérateurs, pensent que la priorité n'est pas d'ajouter un nouveau texte-cadre, mais bien d'aménager et de compléter par des textes d'application le décret Cocof du 27 avril 1995. En ce sens, le projet d'arrêté du Collège de la Cocof relatif aux conventions de partenariat conclues entre l'IBFFP et les organismes d'insertion socioprofessionnelle³ constitue un outil indispensable à l'amélioration du partenariat avec l'instance publique d'organisation et de gestion de la formation professionnelle⁴ à Bruxelles, par ailleurs opérateur de formation.

En revanche, parce qu'elles ont développé des actions vi-

sant le développement social et économique des quartiers, elles sont favorables à l'adoption d'une ordonnance régionale afin de conforter de manière officielle leurs missions et leur ancrage dans ce domaine.

En effet, au cours de ces dernières années, à la demande d'acteurs institutionnels ou à leur initiative, les Missions Locales ont développé des activités connexes au dispositif d'insertion socio-professionnelle (ISP) dans un souci de cohérence avec celui-ci. Cela peut concerner la promotion de l'emploi local via les programmes de transition professionnelle, le développement de nouveaux gisements d'emploi en matière de services de proximité et de travaux d'intérêts collectifs, la promotion d'actions d'économie sociale (entreprise d'insertion, régie de quartier...) ou encore la mise

en œuvre des volets sociaux des contrats de quartier et quartiers d'initiatives visant la revitalisation socio-économique de certains quartiers bruxellois.

Les prescrits et les modalités d'organisation de ces types de projets sont indiqués dans une série de textes législatifs mais où ne sont pas mentionnées en tant que telles les Missions Locales. Ce « vide juridique » est préjudiciable à leur légitimité d'intervention dans des matières non subventionnées par les mécanismes du dispositif ISP, alors même qu'elles ont des conséquences en termes d'activités économiques et de ressources humaines au plan local.

En résumé, les Missions Locales sont favorables à l'adoption d'un texte législatif qui marque leur reconnaissance comme acteur dans le champ du développement so-

cial et économique des quartiers et rappelle, dans un souci de cohérence, leur cadre d'intervention en matière d'insertion socioprofessionnelle.

-
- 1 Overleg Opleiding en Tewerkstellingsprojecten Brussel : le pendant néerlandophone des Missions Locales.
 - 2 Intitulée : Proposition des Missions Locales pour un nouveau texte-cadre.
 - 3 Arrêté pris en exécution de l'article 4 §2 du décret de la Commission communautaire française du 27 avril 1995 relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle.
 - 4 Article 3 du décret de la commission communautaire française du 17 mars 1994 portant création de l'Institut Bruxellois Francophone de la Formation Professionnelle.

IDEE 53 FETE SES 15 ANS D'EXISTENCE

Un anniversaire qui se décline tout au long de l'année 2002 au gré des pôles d'intérêts privilégiés par l'équipe d'Idée 53.

Pour fêter ces 15 ans, **un gâteau géant sera offert aux participants de la fête d'Ixelles en Couleurs le 18 mai 2002.** Vous êtes

d'ores et déjà invités à participer à cette manifestation culturelle et sociale. Une animation qui reflète des années d'implication de l'asbl Idée 53 dans le partenariat associatif local.

Enfin, et surtout peut-être, les stagiaires d'Idée 53 inviteront leurs anciens collègues à fêter l'événement autour d'un barbecue aux

premiers rayons de l'été 2002.

Une manière de marquer l'ambiance conviviale qui peut entourer un « parcours d'insertion socioprofessionnelle ».

Un tout nouveau folder est diffusé durant cette année anniversaire. Il reprend en couverture l'un des plus

beaux sgraffites de Paul CAUCHIE. Cette décoration architecturale orne la façade des locaux d'Idée 53. Elle met en valeur une scène banale de travail en l'an 1900.

Quinze ans d'existence c'est aussi l'occasion d'éditer un recueil de textes réalisés par les stagiaires dans le cadre de l'Atelier Ecriture animé par François DESTRYKER. En effet, Idée 53 marque une préoccupation particulière pour la dimension d'éducation permanente qui se joint à l'action de formation professionnelle.

C'est le 10 mars 1987 qu'Idée 53 se forme en asbl. Les membres fondateurs, issus d'associations chrétiennes et de l'enseignement, avaient mis l'association sur pied dès 1984. L'objectif étant d'œuvrer pour l'insertion sociale et professionnelle de jeunes défavorisés en proposant des formations et un accompagnement psychosocial adapté.

Dès le départ, les 3 secteurs actuels sont proposés aux stagiaires : les Travaux de Bureau Informatisés, l'Aide aux Personnes et la Cuisine - Restauration.

L'objectif d'Idée 53 dessiné dès cette époque et l'attention toute particulière portée au projet individuel du stagiaire sont des constan-

tes dans l'action menée par le personnel et les administrateurs de l'AFT.

Le développement de l'asbl et sa professionnalisation sont rendus possibles grâce au dynamisme et aux compétences du personnel, et à la confiance et la reconnaissance accordées par les différents pouvoirs subsidiaires :

- Convention de partenariat avec l'**ORBEM** depuis 1992 ;
- Agrément et soutien de la **Cocof** depuis le décret ISP de 1995 ;
- Soutien essentiel du Fonds Social Européen dans le cadre de l'Objectif 3 ;
- Soutien de la Région bruxelloise par le biais e.a des plans de résorption du chômage ;
- Subside du Fonds d'Impulsion à la politique des immigrés.

Le 6 mars 2002, le drink du personnel de l'Atelier de Formation par le Travail (AFT) a accueilli une centaine de partenaires. Des partenaires représentant les administrations subsidiaires, la **FeBISP**, l'**ACFI**; mais aussi de nombreux partenaires de terrain issus des secteurs privé et associatif. L'échevin P. LAR DOT était présent pour rappeler lors de son intervention l'intérêt que porte la commune d'Ixelles à cette initiative d'insertion socio - professionnelle.

L'ambiance festive fut agrémentée de dégustations préparées par les stagiaires de l'Atelier Cuisine - Restauration, l'accueil souriant étant assuré par les stagiaires de l'Atelier Travaux de Bureau Informatisés.

Lors de son allocution, le président de l'association, le Dr Guy DARGENT soulignait avec enthousiasme les résultats obtenus avec les stagiaires. Cela en terme d'emploi, de poursuite de formations qualifiantes, ou en terme de reprise de sentiment d'efficacité personnelle. Un dernier élément qui peut faire sourire par sa banalité et qui est pourtant central dans l'action menée en ISP.

Le Dr Guy DARGENT a également esquissé l'avenir proche de ce secteur. Une occasion d'insister sur l'importance que représente pour l'association le soutien de chaque stagiaire, de chaque membre du personnel et de chaque partenaire.

Les folders d'Idée 53 et le carnet "un atelier d'écriture aussi" : sont disponibles sur simple demande.

**Idée 53 asbl (Atelier de Formation par le Travail)
rue Malibran, 47-49
1050 Bxl**

☎ : 02 648 95 94

Fax : 02 648 98 17

E-mail : id53@brutele.be

UN QUART DE SIECLE : ON EN PARLE A MOLENBEEK !

L reste les vestiges du chantier entamé en 1974 quand en 1981, un grand « M » apparaît en surface qui signale la présence du métro. C'est alors que la maison de quartier « BONNEVIE » née un beau jour de l'an 1977, organisant des ateliers créatifs pour enfants de 6 à 15 ans dans le cadre de son asbl « notre coin du quartier », propose aux enfants du quartier et aux habitants de transformer une portion de terrain, resté sans vie, en terrain de jeux provisoire. Les moyens dérisoires ne freinent pas leur conviction. Le temps exclusif des bricolages et des peintures est révolu pour l'asbl. Beaucoup participent et une panoplie d'activités viennent encadrer cet élan de solidarité : comité de quartier, permanence logement, prêt d'échafaudage, livre blanc sur l'aménagement urbanistique, journal... Toutes les rendent plus citoyens. Parents, enfants de toutes nationalités se mobilisent dans un même combat. « Notre coin de quartier » lance une action concrète auprès des autorités communales pour obtenir une reconnaissance officielle de l'existence de la plaine de jeux. Le programme d'activité se développe au-delà de tout ce qu'un Centre d'Expression et de Créativité (C.E.C.), reconnu par la Communauté française, a coutume de proposer... « Notre coin de quartier » a

pour alibi la créativité, mais sa finalité est avant tout de produire un impact social dans la communauté !

En 1988, Le Ministère de la Communauté française organise l'opération « Parlons-en ». C'est un appel à projets qui a pour but de fêter les dix ans de la circulaire sur les centres créatifs. Que proposer pour sortir des pratiques habituelles et marquer l'événement ? C'est un tournant décisif pour l'équipe qui fait appel à des artistes : conteur, sculpteur, et animateurs qualifiés : la créativité devient un formidable alibi ! Les techniques changent : polyester, dessin animé, bronze, inclusion, sous-verre, papier mâché, sculpture sur liège...

Les enfants découvrent de nouveaux supports d'expression ! Les animateurs aussi ! « Notre coin de quartier » leur propose donc de traduire leurs émotions et de raconter en dessinant les histoires qui leur sont contées... Lorsque les enfants apprennent que leurs dessins serviront de base à la réalisation de sculptures surdimensionnées en polyester, dessiner prend un nouveau sens. Puis, lors du passage de la seconde dimension au volume, les enfants sont enrivrés de réaliser des sculptures qui font deux à trois mètres de haut ! Dans cette jubilation créative, les enfants, principalement d'origine mag-

hrébine, vont visiter des musées, des galeries : ils découvrent l'Art. Une autre dimension les gagne, ils ont l'impression de participer à quelque chose d'Extraordinaire !

« Notre coin de quartier » poursuit son rêve : faire bouger le quartier, jouer un rôle tant humain que politique. Il imagine comment ces réalisations monumentales pourraient animer le paysage encore un peu triste de Molenbeek. Un premier projet de plaine de jeux dans la cour de récréation d'une école initie leur ancrage dans l'environnement urbain. Les sculptures de polyester, nées d'un premier élan artistique, deviennent des sculptures « utiles » et « fonctionnelles ». Une commande de jeux du Parc de la Rosée a pour thème la culture arabe... Pour ne pas bloquer l'imaginaire des enfants et ne pas limiter leur créativité aux stéréotypes les plus banals, ils partent de thèmes généraux sans rapport direct à la commande. La création de nouveaux engins se fonde sur le principe que la fonction finale du jeu épousera une forme figurative. C'est alors que le poisson devient toboggan, que le chameau devient banc, que le narguilé devient balançoire... Humour et poésie naissent de la rupture d'échelle et Molenbeek prend de la couleur.

« Notre coin de quartier » accompagne l'évolution du contexte légal de l'I.S.P.

En 1986, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale lance le concours « 4-saisons » qui a pour finalité de susciter des actions participatives dans les quartiers. La maison de quartier Bonnevie réalise alors que la mise à disposition d'un échafaudage à roulettes ne peut suffire et qu'un réel besoin de main-d'œuvre existe pour la rénovation de façades. En contact permanent avec des jeunes en difficulté scolaire et socioprofessionnelle, le besoin des habitants incite l'équipe « Bonnevie » à mettre sur pied son propre organisme de formation. Reconnu dès 1987, comme Entreprise d'Apprentissage Professionnel (E.A.P.), celui-ci privilégie deux domaines d'activité : la construction de mobilier en polyester et la rénovation de bâtiments poursuivant un objectif tant technique que social.

En 1993, les autorités communales reconnaissent enfin le statut définitif de la plaine de jeux, rue Bonnevie. Son aménagement est confié à l'E.A.P. D'autres commandes s'ajoutent : un char de Carnaval pour la commune de Molenbeek, un autobus sculpté pour Oxfam. Faire le lien entre la dimension sociale du quartier et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes devient un enjeu complémentaire, interactif. Les jeunes mis à l'emploi découvrent une

pratique professionnelle dans un cadre social. Enfants et jeunes travaillent ensemble : ils se voient comme les acteurs de leur environnement proche. Dans le projet dynamique de l'asbl « Notre coin de quartier » associée à l'E.A.P., leur but devient clair : il s'agit d'intégrer un espace imaginaire dans l'espace public.

1995 : une année faste.

Le décret relatif à l'agrément des Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (O.I.S.P.) est d'application. L'E.A.P. devient un A.F.T. (Atelier de Formation par le Travail) en rénovation du bâtiment. Le garage coopératif de la rue « Bonnevie » se convertit en centre de formation mécanique et intègre le projet A.F.T. sous l'influx de l'équipe Bonnevie qui désire offrir de nouvelles perspectives d'insertion socioprofessionnelle aux jeunes du quartier. Elle répond également à un nouvel appel à projets conjoint de la Fondation Roi Baudouin et de la Région de Bruxelles-Capitale qui veut susciter la création d'initiatives d'économie sociale prenant la forme de projets pilotes d'entreprise d'insertion. C'est la naissance de la société coopérative « Polybonnevie » qui a pour domaine d'activité la création de mobilier en polyester et le laminage de documents. En 1998, dans le cadre du plan URBAN soutenu par la commune, la Région et l'Union européenne qui veut instaurer de nouveaux projets

d'économie sociale, Poly Bonnevie élargit l'objet de son entreprise d'insertion, par une section vouée exclusivement à la Rénovation de façades dont l'activité doit se développer dans le périmètre du contrat de quartier St-Jean Baptiste.

En 2001, « Poly Bonnevie » fait le point sur son activité : la fabrication d'engins en polyester dépasse les capacités financières du centre.

L'équipe Bonnevie choisit de maintenir son activité mais de modifier le statut des travailleurs du secteur « polyester » qui seront dorénavant engagés sous statut Article 60 lié au Programme Printemps du Plan Vande Lanotte.

2002, forte de ces expériences multiples et complémentaires, l'équipe « Bonnevie » poursuit deux objectifs prioritaires : donner une expérience professionnelle formative à des jeunes en difficultés d'insertion par le biais d'un vrai contrat de travail et aider les habitants de Molenbeek à améliorer leur cadre de vie en s'associant aux efforts importants des pouvoirs publics. Ceci est possible grâce aux subsides qui comblent le manque à gagner de rentabilité des ouvriers en insertion et qui aident financièrement les habitants qui ne peuvent investir seuls dans la rénovation de leur façade.

Créer les liens entre les générations est devenu le fil rouge de l'action de « Poly Bonnevie » ou plus précisément de la « maison de quar-

tier » depuis 1977. Molenbeek peut témoigner du chemin parcouru par l'équipe en 25 ans d'existence.

Nombre de sculptures polyester et de façades rénovées ont modifié le caractère urbain du quartier. Et quoique revêtant un aspect plus technique pour les jeunes en formation, la rénovation des façades change fortement l'esthétique de la ville. Chaque maison a sa fonction (boucherie ou maison de particulier), son style, son architecture,... Une façade c'est aussi de la couleur, des formes, des matières... une intégration dans l'espace environnant, la construction d'un espace urbain. Façades, rues, jardins, espaces verts,

espaces de jeux... La vie dans le quartier évolue... Jour après jour. La morale de cette histoire est que plus les habitants sont associés à l'évolution de leur quartier et participatifs, plus ils respectent leur environnement et vivent en convivialité...

Allez donc vous balader dans le quartier, car aux détours d'une rue, un coin peut réveiller vos souvenirs d'enfant et un autre vous faire apprécier la peinture fraîche !

Au bout de la rue de la Colonne, une façade latérale a volé des étoiles au ciel ; sur ce fond bleu étoilé, la fusée est prête à partir.

Tandis que sur terre, cinquante-sept façades sont si-

gnées Bonnevie tout en bas à gauche...

Notre Coin de Quartier asbl, Centre de formation asbl, Poly Bonnevie coopérative fêtent « 25 ans d'action dans le quartier » :

17 mai : Présentation du livre « Mille et une facettes d'un quartier »

1 juin : Fête de quartier sur la place Wauters Koeckx

21-29 juin : Exposition des ateliers créatifs

**20 septembre : inauguration du Centre de Prêt
Présentation du Centre de Formation Bonnevie**

L'ORANGER, NOUVEAU MEMBRE DE LA FEBISP, SE PRESENTE

L'Oranger asbl-Emploi est un des départements de l'asbl L'Oranger qui à l'origine est un **Service d'Aide en Milieu Ouvert (A.M.O.) du secteur de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française.**

Dans le cadre des missions de prévention générale confiées aux services A.M.O. par le Décret d'Aide à la Jeunesse de la Communauté française du 4 mars 1991, notre équipe a très vite ressenti le besoin de développer un espace complémentaire au service des usagers.

L'accès à l'emploi reste une dimension essentielle de la construction de l'identité sociale de l'ensemble des citoyens. L'exclusion professionnelle a des conséquences extrêmement dommageables pour les personnes qui en sont victimes car elles sont écartées de tous les espaces de participation sociale.

Fort de ce constat, il nous a semblé important de pouvoir répondre à l'urgence sociale de nos usagers et de trouver les ressources humaines et financières, nous permettant

de développer un outil d'inclusion sociale efficace.

Nous avons sollicité l'O.R.B.Em. afin de participer de manière complémentaire au processus d'insertion professionnelle des groupes les plus fragilisés. Notre partenaire public a répondu favorablement à notre demande et a mis à notre disposition des moyens humains (personnel sous contrat A.C.S.) et financiers sous forme de subventions annuelles.

C'est dans ce contexte que nous avons été agréés dans le cadre du programme 4X

organisant le partenariat entre l'O.R.B.Em. et l'asbl L'Oranger-Emploi. Cette dernière a pour mission d'exécuter la phase 1 (accueil, accompagnement des demandeurs d'emploi, guidance et orientation dans la recherche d'emplois et de formations qualifiantes) et la phase 4 (placement direct et recherche active d'emplois) sur la zone Nord-Ouest de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous avons défini nos modalités d'intervention de la manière suivante :

- un accueil, une information sur les filières de formations ou de recherche d'emplois ;

- une aide globale en ce compris un accompagnement social, si l'utilisateur en fait la demande ;
- une orientation dans les programmes de formations qualifiantes ;
- une guidance dans la recherche d'emploi ;
- une mise au point de la situation de l'utilisateur et une définition de ses atouts et compétences ;
- un accompagnement dans les problématiques juridiques liées à l'emploi ;
- un suivi du parcours d'insertion.

Salvatore MULAS
Directeur

Notre action se développe au départ de deux lieux d'activités :

L'Oranger ASBL-EMPLOI

Rue Le Lorrain 104

1080 Bruxelles

☎ **02 422 12 75**

loranger@skynet.be

L'Oranger ASBL-EMPLOI

Rue de l'Eglise 14

1082 Bruxelles

☎ **02 465 38 90**

oranger_amo@hotmail.com

LES DISCRIMINATIONS A L'EMBAUCHE ET DANS LE PARCOURS D'INSERTION : DES DEFIS POUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Comme vous avez pu le lire dans le numéro de mars de « L'insertion », la Fédération bruxelloise des organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (FeBISP asbl) organise le vendredi 17 mai une journée d'étude. Cette année, celle-ci sera consacrée aux discriminations à l'embauche et aux discriminations dans le parcours d'insertion.

La matinée sera réservée aux exposés théoriques. **Albert Martens**, professeur à la KUL, mettra la problématique

en perspective historique, **Jean Cornil**, sénateur, nous parlera des législations en vigueur en Belgique, **Estelle Krzeslo**, chercheuse à l'Institut de Sociologie de l'ULB, comparera les approches anglo-saxonne et française et **Stéphane Thys**, coordinateur de l'Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications, nous expliquera quelles sont les options statistiques de l'ORBEm, nous rappellera comment se structure le marché de l'emploi bruxellois et

exposera les options statistiques du VDAB.

L'après-midi sera consacrée aux expériences de terrain. **Michel Vanderkam**, Conseiller au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, nous exposera les actions du Centre, tant en matière de plaintes, qu'en matière de lutte et de sensibilisation. **David Cordier**, formateur au Piment et membre du groupe de travail « réfugiés » nous livrera les réflexions émises par le groupe de travail, **Emmanuel Twagilimana**, coordi-

nateur pédagogique de Lire et Ecrire Bruxelles, nous parlera des discriminations relevées dans la phase « préformation » du parcours d'insertion, **Neriman Tac**, coordinatrice ISP de la Mission locale de Schaerbeek abordera l'accueil dans une Mission locale et **Giovanna Angius**, directrice du Casi-UO / Coften nous fera part des discriminations à l'embauche constatées ou non à l'issue d'une formation qualifiante. **Christine Kula-**

kowski, directrice du CBAI, aura, quant à elle, la délicate mission de clôturer la journée.

L'équipe de la FeBISP souhaite vous voir nombreux à cette journée et vous propose de réserver dès à présent cette date dans votre agenda.

Quand ? le vendredi 17 mai 2002 de 9h à 17h
Où ? dans les locaux de Ten Weyngaert

**Rue des Alliés 54
1190 Bxl**

Pour toute information complémentaire, contactez Nathalie Hoffstadt à la FeBISP

☎ **02537 72 04**

☎ **02 537 73 39**

Le programme complet se trouve sur le site de la FeBISP (www.febisp.be)

Formulaire d'inscription en dernière page de ce mensuel.

Billet d'humeur

L'EDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE : UN REMEDE AUX EXTREMES

Séisme, choc, coup de tonnerre, point n'est besoin d'ajouter des qualificatifs au résultat du premier tour de l'élection présidentielle française qui permettra à Jean-Marie Le Pen d'affronter Jacques Chirac au second tour. Comme disait le poète à mobylette « être né sous le signe de l'hexagone c'est vraiment pas une sinécure ».

Parallèle plausible ?

Après l'Autriche, l'Italie, les Pays-bas et le Danemark serait-ce au tour de la France de connaître l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite ? Le raccourci est peut-être un peu rapide. Outre le fait que

la droite traditionnelle n'entend pas former une coalition avec le leader du front national contrairement à ce qui s'est passé en Autriche et en Italie, gardons à l'esprit qu'en nombre de voix ce dernier a réalisé un score plus faible qu'en 1995¹. Plusieurs autres causes peuvent expliquer la situation présente.

Il y a peut-être l'effet de mode trotskiste qui profite d'une tendance déjà ancienne qu'est l'introduction du marketing et des publicitaires dans les campagnes électorales (et ce n'est pas Jacques Séguela qui me contredira). Cette tendance incite l'électeur à se métamorphoser en consommateur et à

choisir le produit (le candidat) non plus en fonction des ingrédients (des idées et des propositions) mais du packaging (de l'image du candidat) qui doit faciliter l'identification. Reconnaissons à Arlette Laguiller une ténacité touchante et un mode de vie simple, à Olivier Besancenot une figure sympathique pleine de jeunesse et de fraîcheur. Ces candidats ont sans doute attiré un électeurat de gauche modéré voulant éviter de donner dès le premier tour un chèque en blanc au candidat Jospin. De surcroît, sans les candidatures de Christiane Taubira (Parti Radical de Gauche, 2%) et de Jean-Pierre Che-

vènement (5,39%) dont on peut considérer qu'une partie des suffrages aurait bénéficié au représentant du Parti Socialiste, celui-ci serait arrivé deuxième.

Mais il ne s'agit là que d'une cause conjoncturelle ; deux autres causes me semblent, elles, bien plus anciennes.

La première est la tentation du discours simpliste des extrêmes qui n'en sont pas à une contradiction ou à une promesse irréaliste près. Un certain nombre d'électeurs, sans adhérer aux idées xénophobes de Le Pen, ont donc voté pour lui. Un certain nombre issu des classes populaires, qui ont un faible niveau d'études (inférieur au baccalauréat), plus fortement touché par le chômage et la précarité de l'emploi, un certain nombre... parmi les 18-25 ans (20%) toutes catégories sociales confondues... Mais encore une fois, rappelons-le, l'extrême-droite a fait moins de voix qu'en 1995.

La seconde cause concerne la participation au scrutin : plus de 11,5 millions d'électeurs sur les 41 millions inscrits² ne se sont pas déplacés pour voter et parmi eux 40% des moins de 35 ans. Or les abstentionnistes ne sont pas les électeurs des candidats extrémistes qui eux font leur plein de voix. Mais plutôt les indécis qui ont cru, à l'instar des politiques des deux grandes formations, que le face à face annoncé Chirac/Jospin était inéluctable. Dès lors, pourquoi se déplacer si le ré-

sultat du premier tour est joué d'avance ?

De l'usage nécessaire du droit de vote

Pourquoi utiliser le droit de vote ?

D'abord par respect pour les hommes et les femmes qui se sont battus pour obtenir ce droit de désigner les représentants qui conduiront le pays ; ensuite par respect pour ceux qui actuellement encore dans de nombreux pays se battent et meurent parfois pour l'obtenir. Par respect également pour toutes les personnes de nationalité étrangère qui vivent et travaillent dans nos démocraties sans disposer de ce droit³.

Enfin parce que les élections à deux tours ne sont pas un feuillet où l'on peut zapper un épisode en attendant le suivant. Ce n'est pas un comportement de consommateur que l'on demande à l'électeur mais un comportement d'acteur, car contrairement à une machine à laver ou un téléphone portable, le droit de vote ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Un tel oubli incite à se poser la question de l'éducation citoyenne, même si ce terme est de plus en plus galvaudé. On pourrait d'ailleurs déterrer le terme d'éducation civique. Eduquer des citoyens c'est notamment permettre à chacun de définir ses motivations à aller voter mais aussi permettre de décrypter les images et les discours démagogiques et de résister à la ten-

tation des idées simplistes. D'aucuns m'objecteront que ce n'est pas suffisant pour empêcher un vote extrême. C'est vrai, mais j'ai la conviction que l'éducation fait partie du « remède ».

Formation ou éducation tout au long de la vie ?

Lorsque l'Union européenne et donc les Etats membres et donc les gouvernements nationaux, dont bon nombre furent composés jusqu'il y a peu de temps de dirigeants sociaux-démocrates (13 sur 15), entendent promouvoir la formation tout au long de la vie, il convient de s'interroger sur la définition de ce terme. Est-ce la formation au sens de contenus visant l'acquisition de compétences professionnelles pour mieux se « vendre » et dépasser les autres sur le marché de l'emploi uniquement ? Ou bien également la possibilité d'apprendre des savoirs permettant à chaque individu de comprendre la société dans laquelle il vit et d'y trouver sa place en recherchant des relations respectueuses avec les autres ? La possibilité de suivre un cursus de formation générale, d'avoir des cours de littérature, d'économie... ? Le débat qui se pose est de savoir si l'on veut former uniquement de la main-d'œuvre pour les entreprises ou éduquer des citoyens, au sens d'acteur polymorphe (social, professionnel, familial) évoluant au sein d'une collectivité.

La formation tout au long de la vie, ou plutôt l'éducation tout au long de la vie doit être l'occasion d'offrir des chances supplémentaires à celles et ceux qui ont arrêté leur cursus initial très tôt et n'ont pu bénéficier d'un enseignement visant à développer l'esprit critique. Car l'ignorance est un terrain fertile pour la prolifération des idées extrémistes et xénophobes. Développer un esprit et un regard critiques, apprendre à argumenter ses positions constituent les facettes d'un pré-requis, sans cesse à travailler, indispensable à l'individu dans toutes les situations et tous les moments de sa vie. C'est ainsi permettre à une personne de décoder les messages publicitaires et peut-être de prévenir une situation de surendettement, c'est aussi permettre à deux individus de renoncer à la violence physique pour

régler un désaccord, c'est enfin permettre à un travailleur de savoir dire non, de dénoncer des pratiques de harcèlement moral dont serait victime l'un de ses collègues.

Les opérateurs d'insertion socioprofessionnelle bruxellois, en revendiquant l'Education Permanente comme une partie intégrante de la formation, s'inscrivent dans cette optique.

Mais jusqu'à quand cela sera-t-il possible alors que la Stratégie Européenne pour l'Emploi et les plans d'action nationaux des États membres qui en découlent privilégient de plus en plus, pour le cofinancement FSE, la mise en œuvre d'actions de formation en lien direct avec l'emploi ?

A trop vouloir promouvoir l'aspect professionnel de la formation des adultes et relier l'école et l'entreprise,

l'Union européenne risque de ne former que des travailleurs-consommateurs laissant leur faculté de libre-arbitre dans les profondeurs de l'inconscient.

Pierre-Alain Gerbeaux
Citoyen européen, français
et bruxellois

-
- 1 L'analyse des résultats en nombre de voix et non en pourcentage relativise fortement le constat d'une poussée de l'extrême-droite. Le total Le Pen + Mégret + Boutin (5 736 643 voix) obtient 249 830 voix de moins que le total Le Pen + De Villiers en 1995. Bien sûr cela reste trop élevé.
 - 2 Selon les chiffres du ministère de l'intérieur.
 - 3 Alors même qu'elles s'acquittent de leurs impôts et pourraient légitimement demander à choisir les élus qui les utiliseront.

Brèves

LES DEFIS DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN REGION BRUXELLOISE

Mi-février, la FebISP ainsi que la coordinatrice bruxelloise de Lire et Ecrire étaient auditionnées à l'Assemblée de la Commission communautaire française (Cocof) par les députés de la Commission de

l'enseignement, de la formation, de la culture, du tourisme, du sport et du transport scolaire. L'objectif des représentants francophones bruxellois visait à recueillir le point de vue des acteurs de terrain sur l'état et le fonc-

tionnement du dispositif ISP bruxellois. Quelle est la place d'une politique d'insertion socioprofessionnelle au sein de notre ville-région ? Comment l'articuler de manière complémentaire avec les autres politiques et notamment celle

du développement urbain ? A ces grandes questions, la FeBISP esquisse les réponses en identifiant les défis posés à l'ISP et aux opérateurs qui

contribuent quotidiennement à son bon fonctionnement et à son amélioration.

Texte complet sur le site de la FeBISP : www.febisp.be

INDEXATION DES REMUNERATIONS DU SECTEUR SOCIOCULTUREL EN AVRIL ET NON EN MARS 2002

L'indice des prix à la consommation a dépassé son seuil-pivot de 109,46 [avril 2002]. Ce dépassement à deux conséquences importantes pour notre secteur.

La première amène l'indexation des rémunérations en vertu de la convention collective de travail du 20/03/1997.

Les rémunérations devront donc être majorées de 2 % dès le mois d'avril.

Seconde conséquence, certains plafonds liés à cet indice évoluent également : c'est le cas du plafond de rémunération conditionnant le paiement des frais de transport du domicile au lieu de travail en vertu de la convention du

30/04/1997 qui s'établira dès avril 2002 à 32.843,25 €.

Attention : certains secrétariats sociaux ont pris l'initiative sans l'avis préalable de l'employeur, de généraliser l'indexation au mois de mars 2002 pour l'ensemble des secteurs y compris celui du socioculturel.

PREFERENCES : UNE REFERENCE EN ECONOMIE SOCIALE

De plus en plus de personnes sont sensibles aux valeurs des entreprises auxquelles elles achètent leurs produits. En 1998, pour répondre à ce besoin, paraît le « répertoire des biens et services solidaires », dont l'ambition est de guider les consommateurs vers des petites et moyennes entreprises (ou associations) d'économie sociale pour l'achat de biens et de services à plus-value sociale. La formule a connu un grand

succès. En effet, alors qu'elle est épuisée, la première édition reste une véritable référence pour nombre de consommateurs, ainsi que pour les acteurs de l'économie sociale.

Aujourd'hui, la Fondation Roi Baudouin, Solidarité Alternative Wallonne, Febecoop et Syneco présentent **Préférences**, la seconde édition du répertoire. Plus petite et plus maniable que sa grande sœur, **Préférences** offre un

accès aisé aux coordonnées de plus de 300 entreprises d'économie sociale actives dans 46 secteurs d'activité.

Les 25.000 exemplaires seront distribués gratuitement par le Centre de Diffusion de la Fondation Roi Baudouin via :
 ☎ 070 23 37 28
 publi@kbs-frb.be
Plus d'infos auprès de SAW : ☎ 071 53 28 30

Offres d'emploi

BRUTEC (Association Bruxelloise pour la Formation aux Nouvelles Technologies et la Promotion de l'Emploi) souhaite élargir son équipe en vue d'un développement de partenariats entre les entreprises et les 6 Centres et, dans ce but, engage un(e) **responsable technique universitaire** sous contrat à durée indéterminée temps plein.

Description des tâches :

- échanges techniques avec les entreprises sur les contenus de formations en informatique (hard, soft, télécoms) sous l'angle des qualifications intermédiaires
- suivi de l'évolution des TIC

Profil et conditions :

- statut ACS Bxl
- néerlandais opérationnel indispensable
- sensibilité à la formation en milieu multiculturel

Envoyer CV à :
BRUTEC asbl
bd Anspach, 65
1000 Bxl
www.enter.org/brutec

Le **CASI-UO**, organisme en éducation permanente, recrute un(e) **licencié(e) en sciences politiques et sociales** pour contrat temps plein. Engagement en juin 2002.

Description des tâches :

- chargé de projets et du suivi administratif

Profil et conditions :

- conditions FBI requises
- sensibilité aux questions sur l'immigration

Envoyer CV & lettre de motivation à :
CASI-UO asbl
rue de l'Abondance, 40
1210 Bxl

Le **CBAI** (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle) engage **formateur/trice** d'animateurs et intervenants sociaux en milieu multiculturel pour contrat temps plein à durée indéterminée. Engagement immédiat

Profil et conditions :

- statut FBIE (CCI à la veille de l'engagement + 1 an D.E. dans 4 ans précédent l'engagement).
- enseignement supérieur non universitaire (pédagogie ou sciences humaines)

Envoyer CV à :
CBAI asbl
Mme Fr. Berwart
av. de Stalingrad, 24
1000 Bxl

La **COBEFF** asbl, secteur ISP, recrute un(e) **assistant(e) social(e)**

pour contrat temps plein. Poste libre dès le 1/08.

Description des tâches :

- accueil et suivi des stagiaires
- formation

Envoyer CV & lettre de motivation à :
Martine De Vos
rue Philomène 39
1030 Bxl

La Mission locale de Bruxelles-Ville engage

❖ un(e) **coordinateur / trice PTP** pour contrat de remplacement, temps plein.

Description des tâches :

- assurer la coordination de l'équipe PTP au sein de la Mission Locale
- participer à l'élaboration de nouveaux projets en lien avec le service
- assurer la gestion logistique, administrative et financière des projets PTP
- mettre en place, suivre et évaluer les collaborations avec les partenaires (pédagogique, administratif, financier...)
- développer le suivi des travailleurs PTP (formation, évaluations, suivi social, recherche emploi...) en collaboration avec les encadrants
- développer les collaborations avec les autres

services et projets de la Mission Locale

- évaluer les actions et rédiger les rapports d'activités

Profil et conditions :

- statut ACS (Région bruxelloise)
- niveau universitaire (sciences humaines)
- connaissance du secteur de l'ISP et du public auquel il s'adresse
- +connaissance du marché de l'emploi et des techniques de recherche emploi
- connaissance de l'outil informatique
- notions de comptabilité
- sens de la communication, de la négociation et de la médiation d'intérêts divergents
- prise de responsabilité, autonomie
- travail d'équipe

❖ un(e) **coordinateur / trice de projets** pour contrat temps plein.

Description des tâches :

- gestion et développement des services et projets existant au sein de la Mission Locale
- participation à la création de collaboration entre les services
- suivi des conventions de partenariat
- analyse et évaluation de l'organisation des équipes existantes
- proposition de conditions d'amélioration des projets

et des compétences du personnel

- suivi et soutien pédagogique des équipes
- définition des besoins logistiques (matériel, personnel...)
- participation à la promotion des services
- collecte et diffusion de la documentation utile aux services
- participation au suivi et à l'évaluation des nouveaux projets
- rédaction de rapports et contacts avec les pouvoirs subsidants

Profil et conditions :

- statut ACS (Région bruxelloise)
- niveau universitaire (licence en sciences humaines)
- connaissance de l'insertion socio-professionnelle et du public auquel elle s'adresse
- connaissance du marché de l'emploi
- maîtrise de l'informatique et d'Internet
- sens de la communication et de la négociation
- esprit de synthèse
- bonnes notions de comptabilité et de gestion financière

**Envoyer CV & lettre de motivation pour le 10 mai 2002 au plus tard à l'attention de :
Mission locale de Bxl-Ville asbl
Mme Bahareh Dibadj
bd E. Jacquain, 50
1000 Bxl
Infos au 02 219 80 71**

mloc_bxl_ville@hotmail.com

La Mission Locale d'Ixelles engage un(e) **Coordinateur / trice de projets** pour contrat à 4/5^{ème} temps.

Profil et conditions :

- statut ACS
- niveau gradué
- expérience en ISP et en coordination de projet

**Envoyer CV & lettre de motivation à :
M. P. Delaunois
Mission Locale d'Ixelles asbl
rue Alsace-Lorraine, 28
1050 Bxl
missionlocalexl@hotmail.com**

L'asbl Mission Locale Jeunes recrute un(e) **conseiller(ère) en insertion socioprofessionnelle** pour contrat temps plein à durée déterminée.

Description des tâches :

- assurer l'accueil, l'orientation et le suivi psychosocial des demandeurs d'emploi

Profil et conditions :

- statut ACS (région Bxl)
- niveau universitaire en sciences humaines
- être capable de réaliser un bilan socioprofessionnel avec le demandeur d'emploi
- avoir une connaissance suffisante du dispositif ISP régional et surtout local

(connaître les types d'activités qui sont organisées par les OISP sur la zone sud – St-Gilles, Uccle et Forest)

- être capable d'analyser des données administratives et statistiques sur le type de public
- être capable de réaliser des rapports semestriels d'activités pour les administrations publiques
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique
- avoir une très bonne capacité rédactionnelle

Envoyer CV & lettre de motivation à :
Mission locale jeunes asbl
M. J-Ph. Martin
chée de Waterloo, 255
1060 Bxl
accueil.mlj@misc.irisnet.be

La Mission Locale de St-Josse engage un(e) **Chef d'équipe bâtiment** pour contrat temps plein à durée indéterminée.

Description des tâches :

- encadrement et formation sur chantiers bâtiment

Profil et conditions :

- niveau 2+ ou 2

CV & lettre de motivation à envoyer à :
Mission Locale de St-Josse asbl
M. Vauthier
rue de l'Union, 31
1210 Bxl
☎ 02 210 89 43

Asbl **Technologies Sociales** Ixelles, secteur associatif ISP, recrute un(e) **secrétaire** pour contrat temps plein à durée indéterminée.

Profil et conditions :

- statut ACS
- niveau A2 ou A1
- expérience professionnelle
- bonne connaissance ordinateur
- connaissances en comptabilité
- aimant le contact humain
- organisé(e) et rigoureux / se

Envoyer lettre de motivation & CV à :
Technologies sociales asbl
M. A. Thiry
rue du Vivier, 18
1050 Bxl
☎ 0475 92 17 30
techno.sociales@brutele.be
www.technologiessociales.be

Agenda

REUNIONS INTERNES A LA FEBISP

4/4 à 14H	Comité de rédaction de l'Essor	Interfédé (Namur)
8/4 à 12H	Conseil d'administration de la FeBISP	Pianofabriek
8/4 à 13H30	Assemblée générale de la FeBISP	Pianofabriek
9/4 à 16H	Bureau ES NET	ES NET
10/4 à 10H	Table ronde sur les entreprises d'insertion	Fondation Roi Baudouin
10/4 à 16H	Préparation de la journée d'étude du 17 mai 2002 : rencontre avec M. Emmanuel Twagilimana	FeBISP
11/4 à 14H	Réunion avec Agnès De Gouy au sujet du dossier AFT	Cocof
15/4 à 10H	Groupe de travail « AFT »	FeBISP
16/4 à 9H30	Groupe de travail « Validation des compétences »	FeBISP
16/4 à 14H	Visite à l'asbl Bonnevie	Bonnevie
17/4 à 9H30	Groupe de travail « Préformation »	FeBISP
17/4 à 13H	Conseil d'administration de la Fesefa	Ligue des Familles
18/4 à 9H	Conseil d'administration de la FeBISP	FeBISP
18/4 à 14H30	Réunion au Cabinet Tomas au sujet des décisions FSE 2002-03	Cabinet du Ministre E. Tomas
18/4 à 17H	Assemblée générale extraordinaire de l'asbl Réduire et Compenser	Asbl Réduire et Compenser
19/4 à 9H30	Concertation avec OOTB	FeBISP
22/4 à 10H30	Accord du non marchand : négociations syndicales sur les conventions collectives de travail	FeBISP
23/4 à 9H	Réunion sur le plan d'action régional bruxellois pour l'emploi	Bruxelles Formation
23/4 à 9H	13e matinée de l'économie sociale « Relations de partenariats entre les entreprises d'économie sociale et les entreprises privées classiques »	Université du Travail (Char- leroi)
23/4 à 9H30	Réunion du Groupe à risques – Fonds social	Afosoc
23/4 à 13H	Conseil d'administration CESSoc	Ligue des Familles
24/4 à 9H30	Commission politique du SAW	SAW
26/4 à 14H	Réunion technique sur l'accord du non marchand Cabinet Tomas – Cocof – ORBEm – syndicats - Fe- BISP	Cabinet du Ministre E. Tomas
27/4 à 9H30	« Quelles formations pour quel emploi » - Conclu- sions des Ateliers du Progrès	Théâtre Marni

29/4 à 14H	Groupe de travail « AFT »	APAJ
30/4 à 9H30	2 ^{ème} journée « détermination »	FeBISP
30/4 à 9H30	Commission Consultative Formation Emploi Enseignement	Bruxelles Formation
2/5 à 9H	Réunion interne : préparation de la journée d'étude	FeBISP
6/5 à 12H	Conseil d'administration de la FeBISP	Pianofabriek
6/5 à 13H30	Assemblée générale de la FeBISP	Pianofabriek
7/5 à 14H	Réunion avec les intervenants de la journée d'étude	FeBISP
7/5 à 13H30	Groupe de travail « Co-missions »	Mire BW – Nivelles
13/5 à 9H30	Réunion avec les Syndicats (conventions collectives de travail)	FeBISP
14/5 à 9H30	Groupe de travail « Préformations »	FeBISP
15/5 à 9H	Groupe de travail « AFT »	Bruxelles Formation
15/5 à 13H	Conseil d'administration de la Fesefa	Lieu à déterminer
16/5 à 14H30	Conseil d'administration d'ES-NET	Lieu à déterminer
17/5 à 9H	Journée d'étude de la FeBISP sur les discriminations à l'embauche et dans le parcours d'insertion	Ten Weyngaert
21/5 à 9H	Conseil d'administration de la FeBISP	FeBISP
21/5 à 13H	Assemblée générale du CBCS	Espace du Marais
21/5 à 14H30	Conférence-débat : « L'institutionnalisation du secteur social associatif et nouveaux lieux de revendication »	Espace du Marais
22/5 à 14H	Comité de rédaction de l'Essor	Interfédé (Namur)
24/5 à 9H30	Conseil d'administration de la CESSoc	Lieu à déterminer
27/5 à 9H30	Groupe de travail « AFT »	Arpaije
28/5 à 11H	Réunion de la Commission Consultative Formation Emploi-Enseignement	Bruxelles Formation
28/5 à 14H	Réunion du Comité de Gestion de fonds socioculturel et sportif	Lieu à déterminer
29/5 à 14H30	Groupe de travail « Réfugiés »	FeBISP
31/5 à 9H	Rencontre avec des représentants du CARIF	Ile de France
31/5 à 9H30	Réunion du comité de rédaction de Traverses	Febecoop

ACTIVITES EXTERIEURES A LA FEBISP

<p>07/05/02 de 9h à 16h15</p>	<p>Les Ateliers du Progrès vous invite au séminaire « Repenser les services publics. L'administration face aux nouveaux impératifs de gouvernance ».</p> <p>Les administrations publiques souffrent ces dernières années d'une crise de légitimité. Face à ce constat, les réformes en cours aux différents niveaux de pouvoir donnent lieu à des débats qui voient se développer des conceptions parfois divergentes de ce que doit être une administration moderne.</p> <p>Le développement des nouvelles technologies, l'introduction de nouvelles formes de gestion des ressources humaines, l'internationalisation des échanges et l'intégration européenne, les réponses à apporter à la crise de confiance entre l'Etat et les citoyens ou encore les nombreux changements institutionnels qu'a connu notre pays, constituent de nouveaux impératifs de gouvernance dont il faut à l'évidence tenir compte.</p> <p>Dans ce contexte, d'aucuns n'hésitent pas à poser la question de l'utilité d'un maintien en l'état du statut des fonctionnaires, alors que d'autres rappellent au contraire toute son importance.</p> <p>Parallèlement, les services administratifs se voient assigner de nouvelles tâches dans un environnement de plus en plus complexe et font l'objet d'attentes nouvelles, en particulier sur un plan qualitatif. Toutes ces questions méritent d'autres réponses que les slogans simplistes des chantres de la privatisation ou ceux qui prônent au contraire le statu quo absolu.</p> <p>Il y a assurément d'autres chemins à tracer, plus complexes mais sans doute plus respectueux de l'intérêt général.</p> <p>Ils nécessitent des réflexions approfondies et des débats sans a priori.</p>	<p><u>Lieu du jour :</u> Maison des associations internationales Rue Washington, 40 1050 Bruxelles Entrée libre</p> <p><u>Inscription et infos :</u> Vanessa Dos Santos Ahmed Laaouej Institut Emile Vandervelde Bd de l'Empereur, 13 1000 Bxl ☎ 02 289 72 40 Fax 02 513 20 19 ateliersduprogress@ps.be</p>
<p>21/5/02 à 14H</p>	<p>Le Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique, plate-forme de quelque 73 fédérations et associations de droit privé actives dans la Région de Bruxelles-capitale, une conférence dont le thème est « L'institutionnalisation du secteur social associatif et les nouveaux lieux de revendication ».</p> <p>Le secteur associatif social se professionna-</p>	<p><u>Lieu :</u> L'Espace du Marais Rue du Damier, 23 1000 Bxl</p> <p><u>Renseignements :</u> CBCS Rue du Président, 53 1050 Bxl ☎ 02 511 89 59 ou 02 644 04 81</p>

	<p>lise, se norme. Les dernières avancées tendent vers la stabilité et la pérennisation de l'emploi. N'assiste-t-on pas à un déplacement des lieux de revendication et de débats sur les choix de société vers ceux qui manifestent à Laeken et se réunissent à Porto Alegre, se déploient sur l'Internet et organisent des happenings dans l'ancienne gare Léopold, s'organisent en collectifs (contre les expulsions, contre l'exclusion, pour un rapport N/S équitable)...</p>	<p>Fax : 02/511 89 59 mmaldague.cbcs@misc.irisnet.be awillaert.cbcs@misc.irisnet.be Inscription gratuite</p>
--	---	--

Vos remarques, suggestions, **articles** et annonces diverses sont les **bienvenus**. Ainsi, nous serons en mesure de faire de ce mensuel un outil utile, pratique et agréable.
Attention : les documents pour la prochaine édition de " L'insertion " doivent nous parvenir, par e-mail si possible à **hoffstadt@febisp.be**, avant le **20 mai 2002**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DU 17 MAI 2002

Il vous suffit

- de nous renvoyer cette fiche d'inscription
- par fax au 02 537 84 04
- ou par E-mail : secretariat@febisp.be au plus tard le 30 avril !
- et de verser la somme de 7 euros (membres FeBISP)

ou 10 euros (non-membres) sur le compte de la FeBISP
109-2002050-09 avec la mention suivante: «nom du participant - j.étude 17/05/2002»

L'inscription comprend les sandwiches et les boissons pour la journée.

Pour toute information complémentaire, contactez Nathalie Hoffstadt à la FeBISP
☎ 02 537 72 04

✂ -----

Nom et prénom : -----

Je m'inscris à la journée d'étude de la FeBISP du 17/05/2002

Association : -----

Membre FeBISP

Non-membre FeBISP

Adresse de l'association : -----

Tél : -----

Fax : -----

E-mail : -----

Je souhaite une facture : oui / non

Merci de photocopier ce formulaire autant de fois qu'il y a de personnes de l'association qui souhaitent s'inscrire.